



Le 4 mars 2024, à dix-huit heures et trente minutes, la Commission du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel PERRAIS, Président,

Date de convocation : 21/02/2024

Nombre de Membres en exercice : 13 - Présents : 9 – Votants : 10

<u>PERRAIS Michel</u>	Présent	<u>CHARIER Germain</u>	Absent
<u>CHAPEAU Sylvanie</u>	Présente	<u>GUIHARD Marie-Anne</u>	Présente
<u>GANACHEAU Céline</u>	Présente	<u>DRENO Blandine</u>	Présente
<u>PERRAIS Cynthia</u>	Présente	<u>LEQUEUX Christine</u>	Absente
<u>RETHORET Emilie</u>	Présente	<u>GUIHARD Annie</u>	Présente
<u>JOSSE Soizick</u>	Présente	<u>LATOCHE Roselyne</u>	Pouvoir : GANACHEAU
<u>LEGAL Sonia</u>	Présente		

OBJET : Vote du Compte Administratif 2023

Madame CHAPEAU Sylvanie a été élue secrétaire de séance.

Vu la présentation du budget primitif, du budget supplémentaire et des décisions modificatives de l'exercice concerné,

Considérant la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	RESULTAT/SOLDE EXCEDENT	RECETTES ou EXCEDENT	RESULTAT/SOLDE EXCEDENT
Résultat 2022 reporté		1 114,96 €	1 114,96 €
Opérations de l'exercice 2023	14 842,65 €	15 695,04 €	852,39 €
TOTAUX	14 842,65 €	16 810,00 €	1 967,35 €
Résultats de clôture 2023		1 967,35 €	1 967,35 €
Restes à réaliser			0,00 €
RESULTAT DEFINITIF			1 967,35 €

Constatant, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, Reconnaisant la sincérité des restes à réaliser, Considérant que Monsieur Michel PERRAIS a quitté la salle lors du vote du compte administratif, Après en avoir délibéré,

La Commission du Centre Communal d'Action Sociale à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie lesdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président, M. PERRAIS

